

Zones humides

>>> les découvertes du programme de recherche

●●● suite de la page 23

UNE DES DERNIÈRES POPULATIONS DE CAÏMANS NOIRS DANS LE MARAIS DE KAW EN GUYANE FRANÇAISE: LA PLUS GRANDE ZONE HUMIDE DE FRANCE (110 000 HA), CLASSÉE SITE RAMSAR, RÉSERVE NATURELLE DEPUIS MARS 1998 ET PARC NATUREL RÉGIONAL DEPUIS MARS 2001.

Le juge et les zones humides

La délimitation et la définition des zones humides laissent souvent le juge face à une appréciation subjective...

Dans un jugement du tribunal administratif d'Orléans du 31 mai 2001 (association pour la santé, la protection et l'information sur l'environnement) s'est posé le problème récurrent de la définition et de la délimitation des zones humides. Il s'agissait en l'espèce d'une demande d'annulation d'un arrêté préfectoral autorisant une exploitation de carrière dans une zone humide. Le juge a rejeté la requête de l'association pour deux motifs. D'une part, l'arrêté ne méconnaissait ni la loi sur l'eau (voir page 21), ni le SDAGE (cf. encadré ci-dessous), car ce dernier ne définissait pas précisément la localisation exacte des zones humides. L'absence de délimitation des zones humides par le SDAGE amoindrit ainsi sa portée, au détriment de la protection. D'autre part, le juge a estimé que la végétation présente sur le site ne correspondait pas à la définition donnée par l'article 2 de la loi sur l'eau. Si cette définition mentionne la présence d'une population hydrophile, elle ajoute aussitôt « lorsqu'elle existe ». Elle fait donc de cette végétation un caractère facultatif. Toutefois, le juge estime que, dans la mesure où la végétation présente sur le site n'est pas hydrophile (il s'agissait en l'espèce de bois, de prairies sèches, d'anciennes cultures et de prés de fauche), le milieu ne pouvait être qualifié juridiquement de zone humide. ■

OLIVIER CIZEL • GROUPE D'EXPERTS ZONES HUMIDES

À savoir

Les schémas directeurs d'aménagement et gestion des eaux (SDAGE) dressent un inventaire des zones humides par bassin hydrographique. Cet inventaire doit identifier les zones humides les plus menacées. Six SDAGE existent aujourd'hui.



© M. Dukhan - IRD

Marais littoraux tropicaux

Un héron et un caïman qu'on n'attendait pas

Une retombée scientifique majeure et assez inattendue du programme de recherche sur les marais tropicaux en Guyane réside dans la découverte d'une mare constituant une aire de reproduction pour diverses espèces d'oiseaux d'eau dont des hérons sud-américains très rares, nocturnes, et donc très mal connus.

Ceinturé par des falaises très abruptes, par des forêts marécageuses et impénétrables, par des vasières très instables, le cœur du marais est inaccessible par la mer et par voie fluviale et terrestre. Ainsi, l'essentiel de la zone humide de Kaw-Roura est resté quasiment vierge de toutes connaissances scientifiques jusqu'à une période très récente. Or, dans la continuité des opérations de recherche du PNRZH, une plate-forme flottante a été héliportée le 4 décembre 2001. Elle a ainsi été déposée dans une mare isolée et permanente du marais.

Les travaux de recherche et d'inventaire ont alors montré le caractère exceptionnel de cette mare. « Nous avons identifié plusieurs espèces végétales nouvelles pour la Guyane, dont une probablement aussi pour la science. Nous avons également recensé une population de plus de 100 caïmans noirs. En effet, quatre espèces de caïmans coexistent dans le marais et les rivières drainant la Montagne de Kaw. Or le caïman noir constituerait ici l'une des dernières populations au monde encore en équilibre et donc viable. Au plan ornithologique, 86 espèces ont été observées dont une nouvelle espèce pour la Guyane

Laterallus melanophaius. En outre, la forêt inondée qui limite la mare correspond à un site pour la nidification des hoatzins: une espèce unique en son genre avec un régime alimentaire tout à fait original pour un oiseau. L'hoatzin est folivore. Il consomme exclusivement des feuilles d'arbre qu'il prédigère selon des modalités proches des ruminants. Mais, surtout, les recherches ont révélé la présence de divers ardeidés, dont le très rare héron agami. En avril 2002, plus de 800 couples nicheurs ont été dénombrés. Cette concentration constitue la première zone identifiée au monde pour la reproduction de ce héron forestier pour lequel, compte tenu de sa rareté, il n'existe aucune information sur la biologie et l'écologie.

Par ailleurs, parce que cette mare demeure en eau toute l'année et quelle est fertilisée par les déjections des oiseaux nicheurs, les caïmans noirs et les poissons la peuplent en permanence avec des effectifs variables en fonction des saisons. Au cours de la saison des pluies, à l'occasion de la montée du niveau des eaux, les

>>> Daniel Guiral.
Laboratoire d'écologie littorale.
IRD Cayenne. BP 165. Route de Montabo. 97300 Cayenne.
Mél: guiral@cayenne.ird.fr

Mares

Les mares prairiales en toute urgence

La typologie des mares souligne six classes de sensibilité. Elle permet de définir un ordre de priorité pour les éventuelles actions de restauration ou d'entretien.

Le principal enjeu de protection porte incontestablement sur les mares prairiales qui renferment l'essentiel de la biodiversité de l'espace rural. Face à l'intensification de la filière élevage et à la transformation des pratiques agricoles, la rapide disparition des mares d'abreuvement se poursuit, voire s'accélère, au gré des modifications de la PAC. À l'inverse, les mares routières et autoroutières sont les championnes de la biodiversité floristique: près de la moitié des espèces patrimoniales y trouvent refuge. Il s'agit là d'un étonnant constat qui donne aux gestionnaires des

VOIR AUSSI
PÔLE-RELAIS
MARES ET
MOULIÈRES
PAGE 22

DANIEL GUIRAL

Écosystèmes prairiaux alluviaux du nord-est de la France Pratiques agricoles : gérer pour la biodiversité

Le mode de gestion agricole a un impact important sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes prairiaux. L'étude porte sur les prairies du nord-est de la France, où un mode optimal de gestion conservatoire a pu être défini. Il correspond à une fauche tardive (après le 30 juin), suivie d'une seconde fauche fin août ou d'un pâturage sans fertilisation des prairies ou avec des apports très limités.

Le fauchage ou le pâturage ont-ils le même impact sur la biodiversité ?

Ces deux modes de gestion déterminent des cortèges floristiques sensiblement différents. Une étude comparative à niveaux hydriques équivalents a été menée entre des prairies fauchées et des prairies pâturées. Les résultats montrent que la richesse et la diversité des communautés végétales diminuent avec le pâturage. L'appauvrissement observé est d'autant plus marqué que le pâturage a lieu tôt au printemps, que le chargement animal est important et que les apports d'engrais sous forme minérale sont élevés. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence car, dans la Meuse (lieu de l'expérimentation), le pâturage correspond à une intensification des pratiques agricoles avec fertilisation élevée, alors que le régime de fauche correspond bien davantage à une exploitation traditionnelle extensive (faible fertilisation).

Quels sont les effets des apports azotés ?

L'augmentation des apports en azote diminue la richesse de la végétation. Menées dans les prairies du nord-est de la France, les expérimentations montrent une corrélation entre la charge

minérale apportée à la prairie et la richesse moyenne des communautés. En effet, la richesse floristique diminue avec l'augmentation de la fertilisation azotée. Parallèlement à cette diminution de la richesse, l'augmentation de la fertilisation a également un impact sur la composition spécifique; les espèces à caractère eutrophe¹ sont favorisées par la fertilisation azotée alors que les espèces à caractère oligotrophe² régressent suite à la fertilisation.

Réduire les apports azotés permet-il la restauration ?

La réduction des apports fertilisants présente un impact positif sur la richesse floristique. Les investigations menées dans la vallée de la Seille entre 1995 et 2000, suite à une extensification des pratiques de fertilisation montrent une augmentation de la richesse spécifique. Cependant, la vitesse et la probabilité de restauration d'une communauté végétale de référence dépendent du niveau et de la durée des fertilisations antérieures, ainsi que de la persistance de prairies à biodiversité élevée à proximité.

Faucher moins souvent, quel impact ?

La réduction de la pression de fauche

infrastructures de transports routiers d'indéniables responsabilités, alors même qu'ils n'ont aucune conscience de la valeur biologique de l'objet, perçu et géré uniquement comme remplissant des fonctions épurationnaires ou de rétention des eaux. Les fonctions de ces mares les préservent de l'abandon ou du comblement, même si, à terme, la concentration de polluants dans ces bassins risque de nuire à la qualité du milieu. Les mares de lisière et de coupe, très riches en espèces banales et patrimoniales, reflètent les potentialités des mares de feuillus et de taillis. Les milieux forestiers fermés sont peu favorables, par manque d'éclaircissement, au développement de la biodiversité sur de petites surfaces en eau. À ce titre, le gestionnaire de l'espace forestier reste le garant du maintien de la richesse de ces micro-zones humides.

Les mares de chemin, de lande et friche ou à l'extérieur des bâtiments isolés sont essentiellement affectées par la perte d'usages. Sans fonction, elles sont comblées naturellement ou par des dépôts divers malgré leur forte participation à la qualité biologique des espaces ruraux. L'activité cynégétique a d'évidence un rôle à jouer dans le maintien de ces petits lieux d'eau.

Les mares à l'intérieur des bâtiments présentent des potentialités fortes par le biais des jardins. L'engouement du grand public pour les petites pièces d'eau favorise leur réutilisation ou leur creusement autour des habitations. Mais l'implantation d'espèces exotiques et un entretien intensif des berges limitent pourtant leur richesse. Au même titre, les mares au cœur des villages, converties en plans d'eau ornementaux, sont particulièrement menacées par une banalisation irréversible de leur biodiversité. Avec les mares de champs et les mares en périphérie des villages qui ont perdu leur usage d'abreuvoir, elles constituent une catégorie sensible aux dégradations. ■

BERTRAND SAJALOLI

>>> Centre de Biogéographie-Écologie
66, rue de France • 77300 Fontainebleau
Tél.: 01 60 72 19 61 • Mél: mares@iedd.org

SYMPÉTRUM ROUGE-SANG

© CBI - Fédération des Parcs



suite page 26 ●●●